

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 16 février 2017

Invitation presse

La DIECCTE, la DJSCS et l'Institut martiniquais du sport organisent vendredi 17 février 2017 une matinée d'information et de réflexion interministérielle sur le thème « Travailler dans le secteur de la remise en forme », destinée aux structures de remise en forme et d'aquagym, éducateurs et organismes de formation et formateurs.

La presse est invitée à cette matinée d'information, vendredi 17 février 2017, de 9h à 12h, à l'institut martiniquais du sport.

Contact presse DJSCS : Eric PRIVAT, 06 96 44 15 57, 05 96 66 35 38

Le programme

09:00 Ouverture de la matinée par

- Monsieur Dominique HALBWACHS, *Directeur Adjoint de la DJSCS*,
- Monsieur Olivier LECLERC *Directeur Adjoint du travail de la DIECCTE*

1. Présentation de la réglementation du travail dans le champ du sport :

- Différents types de contrat de travail et de la durée de travail dans le cadre de la CCNS (Par Monsieur Joël FERNE, Inspecteur Pôle T de la DIECCTE)
 - Le salaire minimum conventionnel,
 - La classification des salariés,
 - Les chèques emploi associatif (CEA) / TTS
- Les contrôles des structures de remise en forme, (Par Monsieur Olivier LECLERC, Inspecteur Pôle T, DIECCTE)
 - L'affichage obligatoire
 - Les pièces à fournir lors des contrôles,
 - Les sanctions
- Notion de travail illégal / travail dissimulé (définition, sanctions) (Par Madame Sandra COMPAN, Inspectrice Pôle T, DIECCTE)
 - La notion de stagiaire, période d'essai,
 - Le bénévolat dans les structures commerciales

2. Présentation de la réglementation des travailleurs indépendants

(Par Monsieur Alain CYRILLE Inspecteur URSSAF) :

- Notion d'indépendance, (liens de subordination)

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

- Contrat de prestataire,
 - Vérifications obligatoires des prestataires,
 - Les sanctions ou requalifications,
- 3. Présentation de la protection des consommateurs** (par Cécile VITULIN, Inspectrice du pôle C de la DIECCTE)
- Rôle du pôle C de la DIECCTE
 - Les contrats d'abonnement (clauses abusives)
 - La remise de note,
 - L'affichage obligatoire,
 - Les sanctions prévues (Pratiques Commerciales Trompeuses (PCT), promotions)
- 4. Présentation de la réglementation sportive (DJSCS) :**
(par Bruno TAILLARD, DJSCS)
- Les obligations des établissements d'activités physiques et sportives et des travailleurs indépendants (EAPS)
 - La norme AFNOR XP-S 52 412 des salles de remise en forme,
 - Les obligations des éducateurs d'activités physiques et sportives,
 - Les diplômes permettant l'encadrement des activités de remise en forme et leurs prérogatives,
 - Les sanctions prévues par le code du sport (administratives et pénales)
- 5. Les organismes de formation d'éducateur sportif dans le champ de la remise en forme**
- Présentation générale des formations d'éducateurs sportifs (Par Bernard MORIN, DJSCS)
 - Présentation de la formation BPJEPS AGFF 2017 (par Mme Arielle PYRAM, Assistante de formation IMS)
 - Présentation de la formation CQP ALS AGEE 2017 (par Elodie RANGASSAMY CD EPGV),
- 6. Présentation des aides à l'emploi ou aux structures :** (Par Madame Patricia LIDAR et Monsieur Alain TEPIE DIECCTE)
- Pour les structures associatives,
 - Pour les structures commerciales,
 - Les groupements d'employeurs.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : Prefet de la martinique